

Association des Amies et des Amis de Jacques Thévoz

Procès-verbal de l'AG résiduelle du 30 juin 2020

en présence de Laurent Thévoz, Adrien Laubscher, Eliane Laubscher, membres du comité

Les membres de l'association ont exercé leurs droits par courrier postal ou sous forme électronique, conformément à l'article 6b de l'Ordonnance 2 Covid 19. Cette mesure a été prolongée jusqu'au 30 juin (Ordonnance 2 Covid 19, art. 12. al. 10).

Membres ayant participé au vote: Mya Alena, Heinrich Bortis, Hugues Bosson, Pierre-Alain Clément, Anita Clozza, Jean-Baptiste de Weck, Jürg Frieden, Jean-Dominique Humbert, Francis Mobio, Beatrice Jost Narby, Adrien Laubscher, Eliane Laubscher, Liliane Schneuwly, Nicolas Stevan, Vasco Tattarletti, Laurence Terrin, Cristina Tattarletti, Olivia Tattarletti, Corinne Thévoz, Laurent Thévoz, Manuela Trachsel, Philippe Vieli, Roland Vonlanthen
Excusés : Antoine Eigenmann, Jean-François Steiert.

L'AAAJT a soumis à ses membres les objets suivants pour leur détermination. Sept membres ont voté par mail, seize par courrier postal. Tous les sujets soumis aux membres ont été adoptés à l'unanimité.

Le comité prend acte et entérine les résultats suivants du vote des membres

	OUI	NON	ABSTENTION	Proposition de l'AAAJT
1. Adoption du PV de l'AG du 8 avril 2019	23			Approbation
2. Rapport d'activité 2019 Programme 2020	23			Prise de connaissance
3. Rapport des vérificateurs des comptes	23			Prise de connaissance
4. Comptes annuels 2019	23			Approbation
5. Décharge au comité ²³	23			Donner décharge
6. Budget annuel 2020	23			Prise de connaissance
7. Election des vérificateurs des comptes • Roland Vonlanthen • Vasco Tattarletti	23			Election

1. Le procès-verbal de l'AG 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2019

Au début 2019, notre association s'est installée entre quatre murs. Cela nous permet de centraliser nos activités et nos documents dans un même lieu. Tout au long de l'année, des contacts ont été pris avec différents partenaires par Adrien Laubscher-Thévoz, curateur des Archives du Futur Antérieur, pour la mise en valeur de l'œuvre de Jacques Thévoz. La recherche des images des expositions genevoises et valaisannes de Jacques Thévoz nous a fait prendre conscience du volume de documents à traiter qui dépassent de loin nos prévisions. Cela nous a amenés à prendre la décision de les repousser à 2021.

Le travail de Jacques Thévoz a été présenté dans trois publications en 2019 :

Revue Sept, Mook N°28 : 27 photographies sur le thème des Fribourgeoises. Nous travaillons ensemble sur une collection de carnets consacrés aux différentes facettes du travail photographique de Jacques Thévoz.

Revue Décadrages # 40-42, consacrée au cinéma ethnographique : Francis Mobio fait une lecture anthropologique de la filmographie de Jacques Thévoz.

Dans son dernier ouvrage *La Volupté des yeux*, Alain Favarger consacre un passage intitulé *Thévoz à la Bluefactory*. C'est une critique sensible de l'exposition du 'centenaire' en 2018.

3. Programme d'activité 2020

Pour 2020 et 2021, l'AAAJT mandate Adrien Laubscher-Thévoz, curateur des AFA, pour une programmation d'expositions et de publications qui valoriseront les archives photographiques de Jacques Thévoz à Genève et en Valais.

Une exposition de tirages originaux de Jacques Thévoz à la Fondation Auer Ory pour la photographie à Hermance fera la part belle à la photo d'art et à la Genève des années 60. Le vernissage prévu en septembre 2020 a été reporté au 13 janvier 2021.

Les Archives du Futur Antérieur continuent leur mission de constitution rédaction du catalogue raisonné de l'œuvre de Jacques Thévoz et développent avec l'entreprise L//P une application qui permettra de naviguer dans les archives de Jacques Thévoz. La recherche de fonds est lancée.

Atelier des Archives du Futur Antérieur, *Les Archives sont à nous*

Lors de l'exposition *Fribourg vue par Jacques Thévoz* à blueFACTORY, nos ateliers de consultation des archives avaient connu un grand succès.

La RTS a restauré le long métrage *La Suisse – Die Schweiz – Svizzera* pour les 50 ans de sa première diffusion le 1^{er} août 1969. Le film sera projeté pendant l'été 2020 à Fribourg et en Suisse romande.

4. Comptes 2019

Charges 18'041.- / Produits 16'455.96, Frais administratifs et location : 6'088.80.

Projets artistiques : Fr. 740.29 concernent des frais engagés pour les manifestations organisées au Cameroun en 2018. Le montant de Fr. 10'000.- concernant les postes 5216 (charges) / 3013 (produits) est une subvention de la Fondation Goehner pour Technoculture 2, manifestation organisée par les Archives du Futur Antérieur en 2019. Le montant a transité par le compte de l'AAAJT, en attendant l'ouverture du compte des AFA, auxquelles le montant a été intégralement reversé.

Les comptes ont été révisés par la fiduciaire Fidinter. Les vérificateurs ont contrôlé les comptes de l'AAAJT le 16 juin 2020.

5. Membres - Décharge au comité

Aucune démission ni admission n'est annoncée. Le comité poursuit son travail dans sa composition actuelle. Décharge est donnée au comité.

6. Budget annuel

Budget de Fr. 207'500.-. Fais administratif : Fr. 10'000.-, frais artistiques Fr. 45'000.-, site internet Fr. 2'500.-, location Fr. 4'080.-. Roland Vonlanthen conseille de contracter une assurance pour les locaux.

Les trois quarts du budget sont consacrés au développement d'une application pour smartphone, qui est un rouage essentiel de la constitution du catalogue raisonné. Si nous n'arrivons pas à réunir la totalité du financement pour finaliser le projet, il se fera par étapes en suivant la programmation annuelle.

Les membres ont pris connaissance du budget 2020.

7. Pas de divers

Fribourg, le 1^{er} juillet 2020